Science Advisory Board

Annual Report to the Minister of Health 1999-2000

Introduction

The Science Advisory Board (SAB) was established in 1997 to advise the Minister of Health on the future direction of Health Canada's health protection program.

Over the last three years, SAB has functioned as an arms-length body, a blue-ribbon panel of scientists, health professionals, and consumer advocates, who, upon review, have provided advice on all Health Canada's health protection programs from food safety to environmental health risks, and on its surveillance and regulatory capacity.

Our work has focussed on strengthening Health Canada's role in protecting the health and safety of Canadians, while underlining the need for initiatives that increase public awareness and confidence, and on giving the public a voice.

Since my appointment as Chair of SAB in December 1997, it has been my distinct pleasure to work with such a distinguished panel. I would like to take the opportunity to provide you with our second annual report, which briefly highlights the work of the Board for 1999-2000.

Excellence in Science

Since its inception, SAB has striven to promote the integrity, quality, comprehensiveness, and leadership of science in Health Canada's Health Protection Branch (HPB). Much of this year's work has focussed on areas that are of concern to Canadians.

- One of the recommendations the Board has made to Health Canada is the implementation of an External Peer Review process, a pilot project in partnership with the Medical Research Council (MRC). Regular external assessment of scientific activities within HPB will help strengthen the credibility, independence, and currency of science performance. HPB has taken on the task and is working with the MRC to implement a pilot Peer Review project within the Branch.

- The Board has also done much work to endorse a close, collaborative relationship between Health Canada and the Canadian Institutes for Health Research (CIHR). A strong collaboration will not only facilitate exchanges of expertise, research personnel, and facilities, but will also align research with the health needs of Canadians, as well as provide innovation

and scientific excellence. Specifically, the Board has recommended that representatives of Health Canada's research community participate in relevant CIHR Advisory Board meetings, and in strategic initiatives planning. The exchange of research personnel between HPB and CIHR, the sharing of expertise, for example peer review, knowledge management, and the use of the Winnipeg and Guelph facilities has also been encouraged.

- The future appointment of a Chief Scientist at Health Canada, one of SAB's primary recommendations, shows the tangible commitment that Health Canada has in implementing the Board's recommendations. The Chief Scientist, once appointed, will carefully review and act on the advice and views of HPB scientists on the pertinent issues within the programs' mandates.

- The Board has also recommended the application of directions from the Report on Science Advice for Government Effectiveness, written by the Federal Council of Science and Technology. This report provides guidance on how to ensure that government decisions are based on sound scientific advice. Specifically, the report presents a set of six key science advice principles, which can improve science-based decision-making, and provides the government with guidelines to facilitate the adoption of the principles, how to implement them and to monitor their effectiveness.

Transition

The Board was created to provide ministerial advice during HPB's "Transition Initiative". For this reason, the Transition Initiative's five core elements have been, to some extent, the basis of our work. Legislative renewal, program development, decision-making, surveillance, and the science platform, have all been areas where SAB has provided analysis, critique, and support.

- Surveillance: The transition initiative has been tasked to strengthen and to expand HPB's overall surveillance capacity, and to support an integrated health surveillance network for public health information from the local to the global level. To that end, SAB has endorsed the direction already taken by the Transition Surveillance team. Subsequently, the proposal for a Network for Surveillance in Canada (NHSC) was formally endorsed at the Federal, Provincial, and Territorial Council of Deputy Ministers of Health June 18 meeting in Charlottetown. The Health Surveillance Working Group, representing members of the NHSC, has undertaken to complete business and strategic plans that will guide the process of building the network.

! Program Development: Transition Program development entails the establishment of integrated and coordinated health programs. The Board has contributed analysis and direction during the development of several new health programs including HPB'sSafe and Nutritious Food Program, Environmental Health Strategy, and Chronic Disease Control Programme.

• Science Platform: HPB has a tradition of strong scientific leadership. It is the task of the Transition Science's core team to review how science contributes to regulatory and public health functions, and how to strengthen the integration of science activities into health protection policy, risk management, and the decision-making process to create a solid, scientific base on which to build. Recommendations, such as the External Peer Review, and the collaborative relationship between Health Canada and the CIHR show the Board's contribution to strengthening that foundation.

! Decision-making: It has been a mandate of the Board to recommend ways of communicating to Canadians how decisions are made in HPB and how, for example, potential conflict of interest is balanced with the primary responsibility to health protection. Within the last two years, SAB has strived to secure effective communication tools for explaining risk decision-making to Canadians, a function which is being incorporated into the revised Risk Management Framework.

! Legislative renewal: As the Transition Team updates and renews the legislative framework for health protection, it has been the role of the Board to sustain the message of accountability and transparency at all levels, in support of the health of Canadians. The Transition Team has recently prepared a detailed proposal for new health protection legislation, which drew on the results of national consultations and discussions with various stakeholders, including SAB. The proposal will form part of a discussion paper, which will serve as the basis for a second round of public consultations.

Communicating with Canadians

One of the most pervasive messages that we have put forth as a Board throughout our tenure is the need for HPB to demonstrate clearly and consistently its commitment to the health protection of Canadians, through communication, integrity, and transparency.

Public Involvement, and the Transition initiative for public involvement, including the Office of Consumer Affairs and Public Involvement that was recently created, have been a major focus for SAB.

Public involvement does not only entail public consultation; it describes a broad continuum of activities between the government and the public, which includes joint decision-making, advisory committees, formal consultations and dialogue, and public and government education.

Issues for the Millennium

As the membership of the Board changes, and the new millennium dawns, challenging new issues will be addressed by SAB, concerns that are important to Canadians, such as genetically modified foods, natural health products and their regulation, and biotechnology. However, for the Board, certain themes will remain at the forefront. It will be the quality, integrity, comprehensiveness, currency of science, and the commitment of Health Canada to its mandate of health protection, that will remain the underlying basis of SAB's analysis, critique, and support.

Conseil consultatif des sciences

Rapport annuel au ministre de la Santé pour l'année 1999-2000

Introduction

Le Conseil consultatif des sciences a été créé en 1997 et a reçu le mandat de conseiller le ministre de la Santé sur les orientations futures du programme de la protection de la santé de Santé Canada.

Au cours des trois dernières années, notre équipe, composée de scientifiques chevronnés, de professionnels de la santé et de protecteurs du consommateur, a travaillé de façon autonome et vous a fournis des conseils relatifs à l'examen de tous les programmes de protection de la santé de Santé Canada, y compris de ceux qui traitent de la salubrité des aliments et des risques pour la santé liés à l'environnement. Nous vous avons aussi conseillés relativement aux capacités d'intervention du Ministère en matière de surveillance et de réglementation.

Nous avions comme objectif de renforcer le rôle de Santé Canada qui est de protéger la santé et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens, tout en faisant état de la nécessité de prendre des initiatives visant à accroître la sensibilisation et la confiance du grand public et de lui donner une voix.

Depuis ma nomination à la présidence du Conseil consultatif des sciences, en décembre 1997, j'ai été honoré de pouvoir œuvrer avec une équipe d'un niveau si élevé. Je vous présente notre deuxième rapport annuel qui résume brièvement le travail du Conseil au cours de l'année 1999-2000.

L'excellence scientifique

Depuis ses débuts, le Conseil a beaucoup fait en vue d'encourager la promotion de l'intégrité, de la qualité, de l'intégralité et du leadership dans le secteur scientifique au sein de la Direction générale de la protection de la santé (DGPS), de Santé Canada. Cette année nous avons surtout concentré nos efforts dans des domaines qui préoccupent les Canadiennes et les Canadiens.

! L'une des recommandations que le Conseil a faites à Santé Canada se rapporte à la mise en œuvre de la procédure d'examen par des pairs externes, un projet-pilote mené en collaboration avec le Conseil de recherches médicales (CRM). Le fait de faire évaluer, par des intervenants externes, les activités scientifiques au sein de la DGPS, contribuera à renforcer la crédibilité, l'indépendance et l'actualité de son efficacité scientifique. La DGPS a entrepris, en collaboration avec le CRM, de mettre sur pied un projet-pilote d'examen par les pairs et ce projet est en cours présentement.

! Le Conseil a mis beaucoup d'efforts pour que s'établisse une collaboration étroite entre Santé

Canada et les Instituts canadiens de recherche en santé (ICRS). Une étroite collaboration avec ces organismes ne se limite pas à faciliter les échanges de connaissances spécialisées, des membres du personnel œuvrant dans le domaine de la recherche et des installations, mais adaptera la recherche en fonction des besoins de santé des Canadiennes et des Canadiens aussi, tout en encourageant l'innovation et l'excellence scientifique. En particulier, le Conseil a recommandé que des représentants du secteur de la recherche de Santé Canada participent à toutes les réunions des Conseils consultatifs des ICRS ainsi qu'aux initiatives pertinentes de planification stratégique de ces mêmes Instituts. Nous avons aussi favoriser les échanges de personnel de recherche entre la DGPS et les ICRS ainsi que le partage des connaissances spécialisées et des installations, en suggérant par exemple l'examen par les pairs. Nous avons aussi encouragé la gestion des connaissances et l'utilisation conjointe des installations de Winnipeg et de Guelph.

! La nomination future d'un expert scientifique en chef à Santé Canada, l'une des recommandations du Conseil, fait foi de l'engagement véritable de Santé Canada à mettre en pratique les recommandations du Conseil. Une fois nommé, l'expert scientifique en chef examinera minutieusement les questions pertinentes qui font partie des mandats des programmes et prendra les mesures qui s'imposent en tenant compte de l'avis et des opinions des scientifiques de la DGPS.

! Le Conseil a aussi recommandé l'adoption des orientations des avis scientifiques pour l'efficacité gouvernementale, rapport rédigé par le Conseil d'experts en science et en technologie. Ce rapport fournit une orientation sur la façon d'assurer que les décisions du gouvernement sont basées sur des avis scientifiques solides. Plus précisément, le rapport donne un ensemble de six principes scientifiques clés. Ces principes, pris dans leur ensemble, peuvent contribuer à améliorer le processus de prise de décisions fondées sur des données scientifiques et fournir au gouvernement des lignes directrices relatives aux façons de faciliter l'adoption de ces principes, leur mise en œuvre et la vérification de leur efficacité.

Transition

Le Conseil a été créé afin de conseiller le ministre au cours du «Processus de transition» de la DGPS. Les cinq secteurs du Processus de transition ont accaparé la majeure partie de notre travail, soit le renouveau législatif, l'élaboration du programme, la prise de décisions, le fondement de la surveillance et la base scientifique. Le Conseil a fait des analyses, formulé des critiques et fourni un soutien dans le cadre des activités au sein de ces cinq secteurs.

! La surveillance : Le processus de transition de surveillance a reçu le mandat de renforcer et d'accroître la capacité globale de surveillance de la DGPS afin de soutenir un réseau intégré de

surveillance de la santé servant à fournir des renseignements sur la santé publique, de l'échelle locale à l'échelle globale. À cette fin, le Conseil a donné son appui à l'orientation déjà adoptée par le Groupe de transition de surveillance. Par la suite, la conférence des sous-ministres de la Santé (fédéral, provinciaux et territoriaux), lors de sa réunion du 18 juin à Charlottetown, a entériné la proposition de créer un réseau de surveillance de la santé au Canada (RSSC). Le Groupe de travail sur la surveillance de la santé, comprenant des membres du RSSC, travaille présentement à mettre le point final aux plans d'activités et aux orientations stratégiques qui serviront de guide au processus de la création du réseau.

! L'élaboration du programme : L'élaboration du programme de transition, dans le cadre du processus de transition, comprend l'élaboration de programmes de santé intégrés et coordonnés. Le Conseil a effectué des analyses et a fourni des orientations lors de l'élaboration de plusieurs nouveaux programmes de santé, y compris le Programme visant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments, la Stratégie d'hygiène du milieu et le Programme de lutte contre les maladies chroniques.

! La base scientifique : La DGPS possède une tradition d'excellence en matière de direction scientifique. L'équipe chargée de ce secteur a le mandat de réviser le noyau scientifique de la DGPS et de passer en revue la façon dont la science contribue à la mise en application des responsabilités de la DGPS en matière de réglementation et de santé publique. L'équipe doit aussi examiner la façon de faciliter l'intégration des activités scientifiques aux politiques en matière de protection de la santé, à la gestion des risques et au processus de prise de décisions afin de créer une base scientifique sur laquelle nous pourrons construire. Le Conseil a contribué à consolider cette base en faisant des recommandations comme celles de l'examen par des pairs externes et de la collaboration entre Santé Canada et les ICRS.

! La prise de décisions : Le Conseil a reçu le mandat de faire des recommandations sur les moyens d'informer la population canadienne relativement à la façon dont la DGPS arrive à des décisions et comment, par exemple, les conflits d'intérêt potentiels sont évalués face à la responsabilité première envers la protection de la santé. Au cours des deux dernières années, le Conseil s'est efforcé de trouver des moyens efficaces de communication permettant d'expliquer à la population canadienne les risques liés à la prise de décisions, un rôle en voie d'être intégré au plan directeur révisé relatif à la gestion des risques.

! Le renouveau législatif : À mesure que l'équipe de transition met à jour et renouvelle le cadre législatif de la protection de la santé, le Conseil s'est fait l'avocat de l'obligation de la responsabilisation et de la transparence à tous les niveaux, afin de protéger la santé des Canadiennes et des Canadiens. L'équipe de transition a récemment préparé une proposition détaillée sur les modifications devant être apportées aux lois en matière de protection de la

santé, proposition qui s'est beaucoup inspirée des résultats des consultations et des discussions nationales tenues avec divers intervenants, y compris le Conseil. La proposition sera incorporée à un document de travail qui servira de base à une deuxième série de consultations publiques.

Communiquer avec les Canadiennes et les Canadiens

L'un des messages que, à titre du Conseil, nous avons constamment transmis au cours de notre mandat est que la DGPS doit démontrer clairement et de façon continue qu'elle se consacre à la protection de la santé de la population canadienne et ce, en utilisant les moyens de communication à sa disposition ainsi qu'en faisant preuve d'intégrité et de transparence.

Le Conseil s'est beaucoup intéressé à la question de la participation du public et au projet de l'équipe de transition sur la participation du public, y compris la création du nouvel Office de la consommation et de la participation du public. La participation du public ne s'arrête pas simplement à tenir des consultations publiques. Elle comprend une vaste gamme d'activités continues entre le gouvernement et le public, ce qui comprend la prise de décisions conjointe, les comités consultatifs, les consultations officielles et le dialogue, ainsi que la tenue d'activités éducatives à l'intention des gouvernements et du grand public.

Les enjeux du millénaire

À mesure que les membres du Conseil consultatif des sciences seront remplacés et avec l'arrivée du nouveau millénaire, le Conseil aura à se pencher sur de nouveaux enjeux qui préoccupent grandement les Canadiennes et les Canadiens, comme par exemple la question des aliments modifiés génétiquement, celle des produits de santé naturels et de leur réglementation, ainsi que de la biotechnologie. Toutefois, certains sujets demeureront à l'ordre du jour du Conseil. Les analyses, les critiques et le soutien du Conseil consultatif des sciences porteront encore sur la qualité, l'intégrité, l'intégralité et la crédibilité du secteur scientifique et sur l'engagement de Santé Canada à respecter son mandat qui est de protéger la santé de la population canadienne. C'est ce qui demeurera le principe de base du Conseil.